

## Renseignements pratiques

**Coût moyen** de la médiation judiciaire devant les chambres sociales de la cour d'appel de Rennes

**480 euros TTC** par partie (\*)

(\*) Répartition égalitaire sauf répartition différente par la cour d'appel ou meilleur accord des parties

Éligible sous conditions à l'aide juridictionnelle

Prise en charge possible par certaines Assurances Protection Juridique

**Durée** de la médiation judiciaire

**3 mois renouvelables une fois** (6 mois au maximum)

**Nombre de réunions**

**1 entretien individuel** par partie et **1 à 2 réunions communes** (en moyenne)

## Coordonnées



**FCMGO**

**Fédération des Centres de Médiation du Grand Ouest**

<http://mediateurs-du-grand-ouest.fr>

Cour d'appel de Rennes—Chambres sociales

Proposition de Médiation

## Votre interlocuteur

Nom du médiateur

Courriel

Téléphone

Centre de Médiation

Cour d'appel de Rennes

Chambres sociales



**Centres du ressort de la cour d'appel de Rennes**

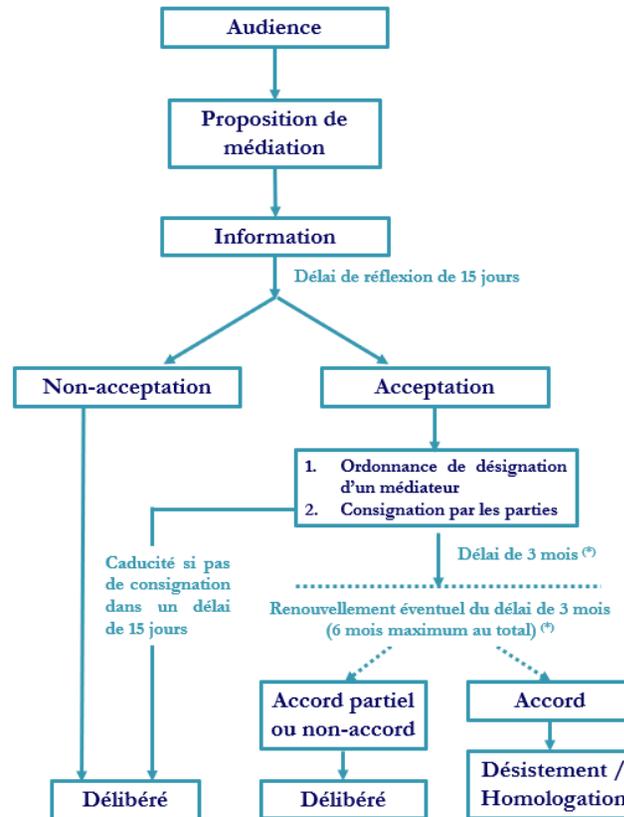
Atlantique Médiation - Nantes  
Armor Médiation - Saint-Brieuc  
AMBO - Brest, Lorient, Quimper, Vannes  
CMR35 - Rennes, Saint-Malo  
Médiation44 - Saint-Nazaire

## Médiation

1. **Initiative** : la médiation peut être proposée par le juge, les parties ou leur conseil à tout moment de la procédure. Elle peut être judiciaire (ordonnance de désignation) ou conventionnelle (convention de médiation).
2. **Sécurité et confidentialité** : la médiation se déroule dans un cadre confidentiel et respectueux des personnes, avec l'aide d'un médiateur répondant aux principes généraux d'indépendance, de neutralité et d'impartialité.
3. **Écoute** : le médiateur accompagne les parties dans leur recherche de solutions mutuellement satisfaisantes.
4. **Assistance** : les parties peuvent se faire assister lors des entretiens de toute personne de leur choix (avocat, expert, syndicat...), pareillement soumise à la confidentialité.
5. **Liberté** : les acteurs à la médiation peuvent interrompre le processus à tout moment.
6. **Responsabilité** : l'accord est conclu et rédigé par les parties (ou leur conseil). Si elles le souhaitent, cet accord peut être homologué par le juge.

## Médiation judiciaire

Démarche proposée devant les chambres sociales de la cour d'appel de Rennes



(\*) En moyenne, un entretien individuel par partie et une à deux réunions communes

## Médiation sociale

### Situations propices à la Médiation

#### Dimension humaine

- Ancienneté de la relation contractuelle
- Absence de rupture de contrat
- Contentieux avec des ressentis
- Montant élevé des demandes
- Relations persistantes (voisinage, concurrence...)
- Relations familiales ou amicales préexistantes
- Problème de communication entre les parties
- Appréhension de l'affrontement judiciaire
- Maîtrise du contentieux...

#### Dimension technique

- Solution juridique aléatoire, inadaptée ou aux conséquences désastreuses
- Solution juridique inapplicable ou sans effet
- Importance de sortir du cadre pour trouver une solution raisonnable
- Achoppement de la négociation sur des problématiques manifestement plus profondes
- Traiter l'ensemble de la situation, non uniquement les aspects juridiques
- Importance de la confidentialité
- Volonté de mettre un terme définitif au conflit...